

08 NOV. 2021

SECRETARIAT GENERAL

Madame le Maire
Mme. Charlotte BLANDIOT-FARIDE
HÔTEL DE VILLE
11/13 rue Paul Vaillant-Couturier
77297 MITRY-MORY

N/ Réf. : 2021_ST_306_AD_ES **Objet : Modification simplifiée n°2 du PLU de MITRY-MORY
Avis de la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France**

Madame le Maire,

Vous nous avez transmis le 6 octobre 2021 pour avis le projet de modification simplifiée du PLU de Mitry-Mory, dans le cadre de l'association de la Chambre d'agriculture de Région Île-de-France, conformément à l'article L.153-40 du code de l'urbanisme.

Après lecture des documents d'urbanisme, les modifications portent sur la réglementation de la zone U et le plan de zonage.

La Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France n'émet pas de remarque particulière. En effet, les modifications apportées n'impactent pas l'activité agricole.

Vous remerciant de nous avoir consultés et restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Madame le Maire, mes salutations les plus distinguées.

Le Président,



Signé par Christophe HILLAIRET

 Signed and certified by yousign 

Original transmis à : *Heba.*

Copies faites à :